

Décision

Générale

colonial

Décision n° 9-115-1906 Soldes

n° 9-115-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 mai 1906

Numéro JO

n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro

1 juin 1906

TEXTE INTÉGRAL

la solde Coloniale de M, Faivre, Agent Supérieur Spécialiste des Affaires Indigènes, est modifiée ainsi qu'il suit : Solde d'Europe 2.300fr. Supplément Colonial 2.300fr. Total 4.600fr. La décision du 31 décembre 1904 portant le Supplément de M, Faivre de 2.000 à 2,600 est rattachée, La présente décision qui aura Son effet à partir du 1er mai 1906, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.